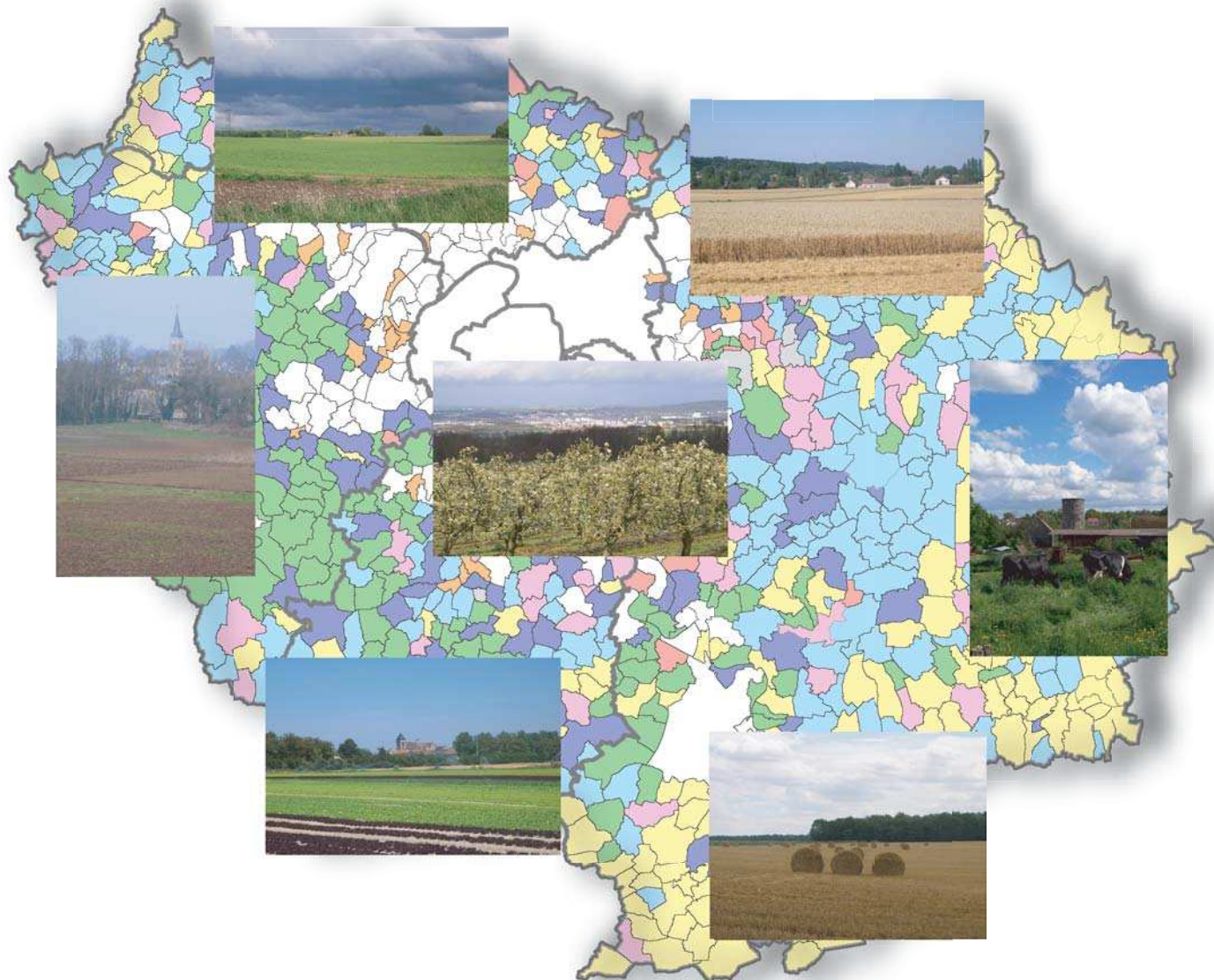


# LA DYNAMIQUE TERRITORIALE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL EN ILE-DE-FRANCE



**Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France**

Division de l'urbanisme et du schéma directeur

21, 23 rue Miollis  
75732 Paris cedex 15

Philippe Laganier

Tel : 01 40 61 81 42, fax 01 40 61 89 39

[Philippe.Laganier@equipement.gouv.fr](mailto:Philippe.Laganier@equipement.gouv.fr)

**Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt**

Service régional de statistique agricole

18, avenue Carnot  
94234 Cachan cedex

Jean-Marie Stephan

Tel: 01 41 24 17 40, fax 01 41 24 17 45

[Jean-Marie.Stephan@agriculture.gouv.fr](mailto:Jean-Marie.Stephan@agriculture.gouv.fr)

**Société d'Etudes Géographiques Economiques et Sociologiques Appliquées**

51, rue Dareau

75014 Paris

Jean-Claude Bontron

Tel : 01 43 27 67 43

[bontron.jeanclaudio@wanadoo.fr](mailto:bontron.jeanclaudio@wanadoo.fr)

L'étude « Dynamique territoriale de l'agriculture et de l'espace rural en Ile-de-France » a été financée par la direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France dans le cadre des travaux préparatoires à la révision du SDRIF (Schéma directeur de la région Ile-de-France). Elle a été co-pilotée par le service statistique de la direction régionale et interdépartementale de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France.

Ce rapport a été rédigé par

**Jean-Claude BONTRON**

Avec la collaboration de

**Hélène CARRAU**

**Nathalie GARNIER**

**Rainer ZAISS**

**Jean-Marie STEPHAN**

**et Sophie CHOKOMIAN de la DRIAF**

**SEGESA/DREIF/DRIAF**

**DYNAMIQUE TERRITORIALE DE L'AGRICULTURE ET DE  
L'ESPACE RURAL EN ILE-DE-FRANCE**

# Table des cartes

## Dans le texte

	Page
Gradient de ruralité	13
Typologie pour l'exclusion des communes urbaines	16
Graphes des types ruraux	20
Carte de la typologie des communes rurales	21
Trame communale de base pour l'analyse agricole	29
Graphes des types agricoles	36
Carte de la typologie agricole	37
Carte des exploitants professionnels	47
Carte des productions spécialisées	49
Carte de l'élevage en Ile de France	51
Carte du recul des terres entre 1982 et 1999	61
Carte du recul des terres entre 1994 et 1999	63
Carte détaillée des terres disparues entre 1982 et 1999	65
Cartes des exploitations avec contraintes liées à l'urbanisation	71

## Cartes complémentaires en annexe

Carte UTA moyenne par exploitation	
Carte de la superficie moyenne des exploitations	
Carte de l'indice de vieillissement des agriculteurs	
Carte des exploitations diversifiées	
Détail des contraintes exprimées par les agriculteurs	
Superficies agricoles dans la partie centrale de la Région	
Localisation des superficies agricoles dans la ceinture verte en 1982	
Localisation des superficies agricoles dans la ceinture verte en 1999	
Zoom sur le recul des terres dans les Yvelines	
Zoom sur le recul des terres dans le secteur de Marne la Vallée	
Fac-similé page de l'Atlas Agricole et rural présentant la typologie agricole.	

# Table des matières

	page
<b>Introduction</b>	<b>3</b>
Contexte et problématique de l'étude	3
Etats des lieux	4
Les choix méthodologiques généraux	8
La réalisation des typologies et leur interprétation	9
<b>1<sup>ère</sup> partie - Place et dynamiques de la ruralité francilienne</b>	<b>11</b>
1- Essai de définition d'un gradient de ruralité	11
2- Processus d'élimination de la partie la plus urbanisée	15
3- Réalisation d'une typologie en 8 groupes	17
a) le choix des critères	17
b) les composantes principales de la diversité rurale	18
c) la typologie rurale	18
d) le poids relatif des groupes	26
<b>2<sup>ème</sup> partie Typologie des systèmes agricoles communaux de l'Île de France</b>	<b>27</b>
1- La méthode et le choix des critères	27
a) le regroupement des communes	27
b) le choix des critères	28
2 - La réalisation d'une typologie en 7 groupes	33
a) les principales composantes de la diversité agricole de l'Île de France	33
b) une typologie en 7 groupes	34
c) description des 7 groupes	39
d) le poids des différents groupes	41
3 - Analyses complémentaires	43
a) la concordance entre les types identifiés et les systèmes de production	43
b) l'impact des exploitations à caractère public	44
c) les exploitations non professionnelles	44
d) géographie et place de l'élevage	45
Conclusion	46
<b>3<sup>ème</sup> partie Facteurs explicatifs et tendances d'évolution</b>	<b>53</b>
Place de l'agriculture selon le MOS	54
1 – Les pressions urbaines sur l'agriculture	56
a) un niveau élevé de prélèvements fonciers	56
b) un déplacement progressif vers la grande couronne	58

c) un recul des terres qui affecte principalement la ceinture verte	59
d) une pression qui affecte les types agricoles de manière différenciée	67
e) des contraintes perçues et anticipées par les agriculteurs	69
<b>2 – Un contexte ambigu pour l’agriculture</b>	<b>73</b>
21- des effets collatéraux importants	73
a) un prix de la terre élevé et en accroissement	73
b) des contraintes pour le fonctionnement des exploitations	74
c) des problèmes de recrutement et de maintien de la main d’œuvre	74
22- une compétitivité qui demeure encore élevée	75
a) de bonnes structures agricoles	75
b) des résultats économiques bons mais contrastés	76
c) une démographie qui reste cependant problématique	76
d) des systèmes trop partiellement diversifiés	76
<b>3 – Les politiques publiques</b>	<b>77</b>
<b>4<sup>ème</sup> partie – Synthèse et recommandations</b>	<b>79</b>
41 – Synthèse des points-clés et enjeux par types d’espaces	79
Déclinaison des facteurs d’évolution et enjeux par types d’espaces	80-88
43 – Nécessité et présentation d’un dispositif d’indicateurs	89
Les indicateurs proposés selon 8 thèmes	91-98
<b>Conclusion</b>	<b>99</b>
<b>Annexes</b>	<b>101 et suiv.</b>
Cf table des cartes en regard	

## Introduction

### Contexte et problématique de l'étude

La planification d'ensemble du développement et de l'aménagement de la région Île-de-France a été initiée avec le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne de 1965; ce schéma s'inscrivait dans la vaste réforme des institutions de la région capitale menée par Paul Delouvrier. Le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'Île-de-France en 1976 et le schéma directeur de l'Île-de-France approuvé en 1994 ont assuré la continuité et l'adaptation de cet outil de mise en cohérence, dans le temps et dans l'espace, des politiques publiques qui contribuent au développement solidaire et à l'attractivité de l'espace régional.

La compétence d'élaboration du schéma directeur régional a été transférée au Conseil régional d'Île-de-France par la loi d'orientation et d'aménagement du territoire du 4 février 1995. Le code de l'urbanisme prévoit l'association de l'État et l'approbation par décret en Conseil d'Etat du schéma.

Sans préjuger de l'opportunité, de la date et des modalités d'éventuelles décisions de mise en révision du schéma directeur qui relèvent donc aujourd'hui du Conseil régional d'Île-de-France, la Direction régionale de l'équipement a engagé à la demande du préfet de région une démarche prospective sur des thèmes clés pour l'avenir de l'Île-de-France. Dix groupes de travail ont été constitués réunissant des spécialistes invités *intuitu personae* sous la présidence de personnalités pour l'essentiel extérieures à l'administration de l'État en Île-de-France.; l'un d'entre eux a analysé le thème « Les espaces périurbains et ruraux du SDRIF ».

L'étude « Dynamique territoriale de l'agriculture et de l'espace rural en Ile-de-France » s'inscrit dans le prolongement des travaux de ce groupe, animé par Alain Dassonville, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts.

Cette étude veut contribuer à la réflexion engagée, en particulier sur la place actuelle de l'agriculture et de la ruralité en Ile de France, sur les dynamiques à l'œuvre dans leurs transformations récentes, sur les nouvelles diversités qui en découlent et sur la place à terme qu'il est souhaitable de donner aux territoires ruraux dans une région de plus en plus soumise au processus d'urbanisation.

## Un état des lieux qui manifeste de fortes spécificités et contrastes

### L'agriculture

Avec 6538 exploitations agricoles l'Ile de France comporte **une agriculture encore importante** par sa capacité de production et comme mode d'usage de l'espace puisque **la SAU** couvre près de la moitié du territoire régional et qu'elle **ne recule que faiblement**. L'agriculture est une composante structurante des espaces ruraux périurbains, non seulement parce qu'elle gère une large partie du territoire, mais aussi parce qu'elle est garante pour la population d'une fraction de son approvisionnement en produits frais, de services de récréation et de loisirs, et de la préservation de paysages ruraux qui font partie de l'identité francilienne.

#### Caractéristiques et tendances de l'agriculture Francilienne (quelques indicateurs)

	Ile de France		France entière 2000
	1988	2000	ratios comparatifs 2000
Nombre d'exploitations agricoles	9.674	6.538	1% de la France
Superficie agricole (ha SAU)	595.040	583.246	2,1% de la France
Population familiale agricole totale	29.522	20.638	1% de la France
SAU moyenne (ha)	61,5	69,2	42,0 ha
% de la SAU en céréales	66,8%	62,2%	32,4 %
Cultures industrielles (ha)	45.211	45.675	8% de la France
Fleurs, légumes et vergers (ha)	12.586	8.712	2,5% de la France
% de la SAU en prairies permanentes	3,3%	2,8%	29,9 %
% d'exploitations avec bovins	13,4%	9,1%	42,5 %
Part du fermage	69,2%	73,5%	62,7%
Agriculteurs en groupements	12,4%	31,6%	19 %
Part du salariat dans le travail fourni	38,1%	42,5%	25 %

L'agriculture francilienne est marquée par la présence d'**exploitations de grande taille**, puissamment mécanisées pratiquant majoritairement des systèmes de production orientés vers les grandes cultures (céréales, betteraves, oléagineux, ...). Cette caractéristique s'est affirmée avec le temps, éliminant le plus souvent l'élevage (bovin et ovin) qui était très présent autrefois, mais laissant encore place aux cultures industrielles et à une agriculture spécialisée autour des légumes des vergers et des fleurs. La « ceinture maraîchère » historique est cependant directement confrontée à la poussée de l'urbanisation et recule fortement ces dernières années (plus de 30% en surface depuis 1998).

Les **exploitants plutôt jeunes** comparativement à la France sont **mieux formés**. Ils sont assez rarement pluriactifs (16,5%), ce qui n'empêche pas la présence d'une proportion notable d'exploitations considérées comme non professionnelles (25%). Les exploitations ont leurs terres très majoritairement en fermage dans un contexte de **prix du foncier agricole élevé**. L'agriculture francilienne demeure largement familiale, même avec la **montée des groupements** et le fait qu'elle doit de plus en plus faire appel au salariat pour pallier au recul des aides familiaux. Elle génère une **industrie agroalimentaire** qui est le premier secteur industriel de la Région, mais qui migre progressivement vers d'autres régions de production.



## L'espace rural

Bien que la vision des ménages « périurbains » qui s'installent en périphérie de l'agglomération, ou de ceux qui la fréquentent en fin de semaine dans le cadre de leurs loisirs, laisse encore une large place à l'image de la campagne, l'INSEE considère qu'il n'y a pratiquement plus d'espace rural en Ile de France. Le travail de l'IAURIF qui distingue des zones à morphologie urbaine dominante et des espaces ruraux apporte une autre lecture. L'Atlas agricole et rural de l'Ile de France présente sur cette base un excellent diagnostic de la situation des zones rurales franciliennes.

Pour notre part nous pouvons la compléter à partir du travail réalisé pour la DATAR sur la typologie des espaces ruraux français<sup>1</sup>.

La typologie réalisée sur l'ensemble du territoire national n'est pas à même de rendre compte de manière fine des diversités propres à cette région, mais elle confirme cependant qu'il s'agit de campagnes qui se différencient fortement des campagnes françaises traditionnelles. Le statut de rural périurbain s'applique en effet à la presque totalité des cantons retenus l'analyse.

Les cantons périurbains de cette typologie sont au nombre de 35, caractérisés par une croissance de 11% entre les deux derniers recensements, grâce au rôle simultané des gains naturel et migratoire et au soutien d'un mouvement très actif de construction neuve. La population y est particulièrement jeune et d'un niveau élevé de formation (double de la moyenne française). Les ménages, à faible proportion d'ouvriers, largement composés de propriétaires, sont plutôt aisés mais très dépendant de l'extérieur pour l'emploi (48%) en dépit de la croissance des offres locales.

La couronne en voie de périurbanisation, de moindre densité (les franges Est de la Seine et Marne, le Gâtinais et l'extrémité du Vexin), a une croissance aussi vigoureuse, avec de très forts gains migratoires mais une faible construction neuve. Les apports concernent une population plus modeste, qui reprend en parti le bâti ancien et doit effectuer des migrations de travail à plus longue distance, mais dans une même proportion que l'autre groupe. L'emploi local, dans lequel l'agriculture pèse pour 5%, est d'ailleurs en recul.

Cinq cantons de type « petite ville » (Provins, Etampes, Nemours, Montereau et Fontainebleau) sont également identifiés. Ils ont des croissances beaucoup plus faibles que les autres, avec un déficit migratoire dans 3 cas, un niveau de chômage assez élevé et une dépendance externe de 20% pour leur emploi.

---

<sup>1</sup> Voir Quel France rurale en 2020, la Documentation Française 2003

Au-delà de ce premier état des lieux, trois constats se sont imposés à nous avant d'engager les travaux plus détaillés spécifiques à cette étude :

**a) L'urbanisation de l'Ile-de-France ne se réalise plus par densification** du pôle central mais par extension des territoires mobilisés pour l'habitat, les activités et les infrastructures vers la périphérie de l'agglomération parisienne, simultanément en continuité de la banlieue, dans les villes nouvelles et autour des pôles urbains de la grande couronne, enfin, plus en discontinuité, dans les territoires que l'on qualifiera de périurbains et de ruraux.

Face à ce mouvement, qui n'a pas d'équivalent en France, **les définitions statistiques du rural et de l'urbain apparaissent largement inadaptées**, la dichotomie rural-urbain, pas plus que l'insertion récente d'une catégorie périurbaine, ne permettent de rendre compte de la place réelle de la ruralité. :

Selon la délimitation INSEE du Zonage en aires urbaines (ZAU de 1997 réactualisée après le recensement de 1999) il n'y a plus place en Ile de France pour des espaces ruraux. En effet la couronne périurbaine<sup>2</sup> de Paris et les communes multipolarisées<sup>1</sup> (attirées par plusieurs pôles) couvrent pratiquement toute la Région (à l'exception de 8 communes).

L'ancienne définition des communes rurales<sup>3</sup> et des unités urbaines (qui subsiste) donne encore une certaine place au rural (674 communes), mais élimine nombre de chefs lieux de canton dont le caractère demeure pourtant "rural", mais qui ont franchi le seuil.

Notons qu'une très récente délimitation des « Bassins de vie » a été proposée dans le cadre d'un groupe de travail INSEE/DATAR/SCEES, elle apparaît également peu adaptée à notre objet.

Bien que des transformations considérables ont affecté les campagnes de l'Ile-de-France, on peut considérer, si l'on accorde au rural le statut d'espace de moyenne densité avec une présence notable d'espaces naturels et cultivés, que son territoire n'est pas totalement « urbanisé ».

**b) En dépit d'un double processus d'homogénéisation** généré par la périurbanisation pavillonnaire d'une part et par la suprématie conquérante du modèle céréalière et des grandes cultures d'autre part, **les espaces ruraux franciliens demeurent très divers**, en raison de la variété de leur héritage (naturel, économique et patrimonial) et des mutations inégales qu'ils ont connu dans les dernières décennies. Ils offrent **des différences assez fortes dans la combinaison des vocations productives, résidentielles et de nature** qui les caractérisent, notamment en relation avec la puissance ou la fragilité de leur agriculture.

---

<sup>2</sup> Les communes périurbaines sont celles où 40% et plus des actifs travaillent dans le pôle urbain ou sa couronne, les multipolarisées doivent atteindre ce % avec plusieurs pôles.

<sup>3</sup> Les communes rurales dans la définition traditionnelle sont celles qui n'ont pas sur leur territoire d'agglomération habitée (ou de fraction d'agglomération) supérieure à 2000 habitants.

Cette diversité, que voulait traduire la délimitation des petites régions agricoles à la fin des années 50 (avec 24 régions en Ile de France<sup>4</sup> sur 432 au niveau national) est à reconsidérer à la lumière des nouvelles vocations qui se sont développées, même s'il en subsiste des traces.

**c) Enfin les dynamiques à l'œuvre et les perspectives ne sont pas les mêmes partout.** Les territoires ruraux et périurbains de l'Ile-de-France n'évoluent pas seulement dans une relation de dépendance au pôle urbain central, ils cherchent aussi à promouvoir un modèle de développement plus autonome à travers des initiatives conduites dans le cadre des différentes formes d'intercommunalités et des outils d'aménagement qui leur sont offerts.

Une réflexion prospective sur l'aménagement de la Région ne peut faire l'impasse sur la partie rurale du territoire régional tant comme lieu d'extension possible de l'habitat, qu'à travers les fonctions qu'il est susceptible de jouer pour un meilleur équilibre des fonctions sociales. Il y avait donc nécessité à remettre à plat cette question autour de trois objectifs :

- évaluer la place de la ruralité et de l'agriculture en Ile de France ;
- décrire les nouvelles diversités ;
- identifier les dynamiques à l'œuvre.

---

<sup>4</sup> 37 petites régions si on les divise en fonction des limites départementales

## Les choix méthodologiques généraux

Plusieurs choix méthodologiques préalables ont guidé l'analyse.

**a) Le choix d'un niveau fin d'analyse.** Pour étudier les diversités et les transformations du milieu rural en Ile-de-France, il est nécessaire de disposer d'une maille géographique relativement fine, comparable dans l'espace et dotée de nombreuses statistiques sur la durée. Les cantons, souvent utilisés par le passé, sont de moins en moins pertinents pour identifier des processus qui se diffusent à partir du pôle central, des villes nouvelles et le long des axes. Pour des raisons semblables, la petite région agricole n'est plus adaptée, même si elle conserve une signification paysagère dans les franges périphériques de la Région. Nous avons donc opté pour la commune, niveau pour lequel on dispose de nombreuses informations qui permettent de rendre compte finement de la diversité des situations.

Des regroupements de communes ont toutefois été réalisés pour plusieurs raisons :

- certaines communes comportent un nombre d'exploitations agricoles trop faible au regard de la règle du secret statistique pour l'accès aux données du Recensement de l'Agriculture ;
- dans les parties les plus urbanisées, l'extension du bâti ignore les frontières communales et la commune peut ne plus être une entité pertinente ;
- tous les critères à mobiliser ne sont pas pertinents à l'échelle communale (services).

Toutefois, pour ne pas trop « pré-agrégé » l'information, il nous a paru souhaitable de la recueillir au niveau le plus fin possible et de faire des regroupements après. Nous reviendrons plus loin sur le choix précis de ces regroupements.

**b) Le choix d'un dispositif statistique permettant les comparaisons** dans l'espace et dans le temps, qui a conduit à ne recourir qu'à des données officielles issues des grands recensements ou à des données administratives jugées fiables. Il convient de noter que l'introduction de critères d'évolution impose de n'utiliser que des variables disponibles à l'identique sur chacun des divers recensements ou inventaires. Cette condition élimine parfois des critères intéressants mais qui ne sont pas disponibles sur toutes les dates retenues pour analyser l'évolution.

Les données utilisées sont principalement issues:

- des RP 1990 et 1999 pour les données sur la démographie, l'emploi, le logement... ;
- du RGA 1988 et 2000 pour l'agriculture,
- de l'Inventaire communal 1998 pour les équipements, les services et le tourisme ;
- des données du MOS et de celles concernant la mise en œuvre des documents ; d'urbanisme.

Elles comportent simultanément des variables statiques et dynamiques.

**c)** Le choix d'un **périmètre pertinent pour l'analyse du rural**. Il a été admis que la définition INSEE des communes rurales, comme celle de l'espace à dominante rural, n'était pas satisfaisante pour rendre compte du contexte rural tel qu'il est produit par les acteurs locaux et perçu par les habitants. Les choix ont été faits en fonction des exigences de l'analyse comparative, en essayant d'assurer une continuité avec le pôle central ; ils n'ont d'ailleurs été retenus qu'après des itérations successives.

Il existe **deux grandes familles de typologies** de territoires :

- *celles dans lesquelles les types sont conçus "intellectuellement" et pour lesquels on fixe au préalable les conditions d'appartenance d'un espace à une catégorie désignée (type zonage en aires urbaines ZAU) ;*

- celles constituées par l'observation du réel, dont les groupes naissent de la combinaison des indicateurs qui se révèlent être les plus discriminants, et qui fondent des groupes qui peuvent évoluer dans le temps. C'est une démarche multicritères, essentiellement comparative dans l'espace et dans le temps. Le caractère itératif de cette démarche interdit de désigner "à priori" les indicateurs qui seront définitivement retenus parmi les critères désignés plus haut. C'est la méthode qui a été retenue.

Le recours à ces **méthodes d'analyse multivariée**, pour identifier et caractériser les variables les plus pertinentes et les groupes de communes : analyse factorielle, analyse de groupe impliquent des distributions statistiques « normales » ou « normalisées », ce qui impose de ne pas retenir de données "hors normes" ou trop spécifiques, que ce soit pour les individus observés (les communes) ou pour les variables descriptives utilisées.

## La réalisation des typologies et leur interprétation

### **a) Identification des composantes de la diversité**

La méthode mise en œuvre par la SEGESA a été largement décrite dans nos précédents travaux (cf. Typologie des cantons français).

Rappelons simplement qu'elles consistent à :

- mobiliser à partir des bases de données les critères pertinents par rapport aux objectifs du travail,
- les sélectionner à l'aide de matrices de corrélation et d'analyses factorielles, pour éliminer des variables redondantes,
- calculer les composantes principales (analyse multi-factorielle) autour desquelles se structurent les variables, et les hiérarchiser,
- identifier des groupes à la fois différenciés et homogènes à partir d'une méthode appropriée ("nuées dynamiques" qui nécessite le choix préalable du nombre de groupes à identifier ou "classification ascendante hiérarchique" dans laquelle les groupes s'emboîtent"). Ces deux approches s'appuient sur une démarche comparative et se réfèrent constamment à la situation moyenne des entités étudiées (écarts standardisés à la moyenne) et à leurs caractéristiques de distribution.

Dans la méthode de partition en groupes retenue (dite « des nuées dynamiques »), les types constitués le sont sur la base de la recherche d'un maximum de cohérence interne et d'un maximum de différence inter-groupes, ce qui n'exclut pas des proximités aux marges des groupes, comme dans toute partition de réalités complexes.

Le respect des contraintes de l'analyse multivariée et les exigences d'un tel travail sont des points importants, tant pour la qualité de l'information à réunir que pour le choix des indicateurs et leur adéquation avec les territoires d'analyse. L'analyse n'est pas améliorée par l'utilisation d'un grand nombre de critères. Au vu de l'expérience, nous avons retenu de l'ordre de 25 critères et identifié entre 6 et 8 groupes selon les cas, plusieurs essais étant nécessaires pour aboutir à un choix satisfaisant et interprétable.

## **b) séparation des typologies agricole et rurale**

Nous avons été amenés à séparer l'analyse des composantes factorielles agricoles et celle des composantes rurales non agricoles, ce qui nous a conduit à réaliser deux typologies. Cette option nous permet de mieux satisfaire les différentes attentes des partenaires de l'étude tout en présentant des résultats plus probants.

### **Une typologie des zones rurales**

### **Une typologie des agricultures**

A partir des analyses de ces groupes, il a été produit :

- une description statistique et littéraire de chaque groupe (données explicatives et illustratives)
- un tableau comparatif de l'ensemble des groupes
- une cartographie en couleur

Les résultats de ces travaux ont d'ores et déjà été repris dans l'Atlas rural et agricole de l'Île de France (voir fac-similé en annexe)